

"CONSEIL DES SAGES"

REPONSES AUX QUESTIONS
DU CONSEIL DES SAGES
DU 20 FEVRIER 2019

Présents : Mme Marie-Thérèse RINGOT, représentante de la Ville, Mme Jeanne ETIENNE, MM. Bernard COLAS, Yves LAURENGE, Pierre LELEU, Jean-Claude PICHON, Daniel POISSONNIER, Jean-Claude RINGOT, Joël ROBITAILLIE.

Excusés : Mme Ariane CHATILLON, MM. Alain CAILLET, Yves CATTELAIN, Gustave DUBOIS.

Mme ETIENNE lit tout d'abord le courrier de Mme Nicole CHASSIN envoyé à M. le Maire l'informant de sa démission du Conseil des Sages, démission que chacun regrette vivement, soulignant sa participation depuis de nombreuses années.

***Retour sur le compte-rendu de la dernière séance plénière**

Demande de rectification page 5 : la maison s'appelle « Sépioles » et non « Sépias »

***Réponses de la Commune aux questions des Sages**

Elles sont lues et commentées en commun :

« Déchets verts »

Le nouveau calendrier a été distribué aux habitants et, malheureusement pour certains, la Communauté d'agglomération du Boulonnais n'a pas tenu compte de l'intervention de notre Commune : faut-il rappeler que tout le monde ne possède pas de matériel pour compost (encore faut-il en avoir l'utilité) ni de moyens pour se rendre aux déchetteries. Si l'on veut garder les « anciens » à domicile il faudrait peut-être y penser. Les familles sont de plus en plus éclatées et tout le monde ne peut se payer un jardinier (même avec le chèque emploi service) et de plus alors que l'on parle de pollution faire des kilomètres pour est-ce bien utile ? – Mme ETIENNE va se renseigner sur le ramassage à Boulogne.

« Débat national »

Un des Sages informe qu'une réunion se tiendrait au café « Le Réservoir » le 3 mars de 10 à 12 h. (voir aussi site dédié à ces débats).

« Liste des noms pour cabines de plage en location »

Joël ROBITAILLIE l'a transmise en mairie.

***Vie pratique dans la Commune**

-les panneaux de signalisation dans les communes se désagrègent et les noms de certaines rues ne sont plus visibles. De même, il serait bon de rappeler dans le bulletin municipal la nécessité d'indiquer le **numéro** de la maison dans la rue, surtout en cette période où l'on construit partout.

-le petit bois, jouxtant le mini-golf manque d'entretien régulier et nous en avons parlé à différentes reprises.

-tous les **réseaux électriques** ne sont pas encore enfouis, même là où des travaux ont été effectués (voir entre autres les rues Calmette et Jeanne d'Arc).

.../...

.../...

Réponse de la Ville :

Il est impossible à la commune de prévoir l'enfouissement des réseaux à l'endroit où des travaux d'assainissement ont été réalisés et ce au regard des coûts que cela engendre.

-Digue Sud et Nord

Nous avons évoqué, à différentes reprises, l'émission ponctuelle de **messages sonores** concernant entre autres les chiens, vélos et engins à moteur, baignade en fournissant des exemples types de matériel existant.

Le Sage à l'origine de ce souhait se tient bien évidemment à la disposition de l'adjoint chargé de la digue et de la plage.

-les jeux de plage de la digue Nord sont aujourd'hui réduits à presque rien. Il avait été annoncé que les nouveaux jeux seraient installés pour les vacances de printemps, dont acte. Il est moins compréhensible de constater que le jeu des anneaux est entouré de banderoles qui en interdisent l'accès avec une affiche mentionnant qu'il est en maintenance. Si cela est avéré, il est regrettable de programmer une maintenance en pleine période de vacances scolaires alors qu'il y a très peu de jeux. Quoiqu'il en soit, des jeux pour les plus petits ont été montés ce mercredi 20 février 2019. Il faut espérer que tous les jeux seront installés très rapidement. Par ailleurs, on peut aussi se demander s'il n'était pas possible de les installer pour le début des vacances de la zone B.

Réponse de la Ville :

Les derniers jeux (Araignée) sont montés ce lundi 18 mars 2019.

- Qu'en est-il des **deux bâtiments (w-c) situés à l'entrée de la digue** nord qui présentent de gros signes de dégradations extérieures : horloge cassée, absence de gouttières et rouille bien présente ??? Nous avons aussi évoqué cet état de fait avec photos à l'appui.

Réponse de la Ville :

Des devis ont été réalisés. Dans l'hypothèse où les travaux sont retenus au budget 2019, nous essayerons d'effectuer les travaux avant l'été.

-Circulation et stationnement

-les **poinds lourds** continuent de remonter la rue Cassin sans tenir de la limitation de vitesse

Réponse de la Ville :

Lors de la dernière réunion de commission municipale de circulation, le représentant de la police nationale s'est dit prêt à réaliser des contrôles de vitesse sur le territoire communal.

-plusieurs **bornes de recharge électriques** sont ou vont être installées parking Foch et place de la Mairie. Les usagers devront s'acquitter du stationnement payant ?

Réponse de la Ville :

Une borne électrique est installée place Foch. Le stationnement sera gratuit.

- la piste cyclable arrive au bout de la place Foch. Que devient-elle après ? .../...

.../...

Réponse de la Ville :

Les cyclistes arrivant à l'angle de l'avenue Foch et de la rue De Gaulle seront orientés vers la rue Carnot, rue commerçante de la Ville.

***Divers**

-de gros travaux semblent être lancés sur le **Chemin des Douaniers** près du stade du Bon air. Serait-il possible de connaître le délai de réalisation des travaux autour du stade et si le chemin des Douaniers proprement dit est également concerné. Son accès à partir du stade est bloqué actuellement.

Réponse de la Ville :

Ces travaux sont réalisés par le Conseil Départemental. La réhabilitation de ce chemin doit se terminer, sauf aléa de chantier, pour le vendredi 11 avril date à laquelle le chemin sera de nouveau opérationnel.

-Y a-t-il une **réponse d'EDF** pour le bâtiment en ruine du chemin des Oies ? On ne sait pas vraiment si ce transformateur est encore opérationnel ou non. En cas de réponse positive on peut s'interroger sur l'absence de scrupules de cette entreprise quant à la sécurité des citoyens.

Réponse de la Ville :

Une relance auprès d'Enedis a été effectuée le jeudi 17 mars 2019.

-afin de faire encore mieux connaître la station de Wimereux est-il envisageable de participer à une émission comme le **jeu des 1000 euros** qui permet, à la fois, de présenter la Commune et ses atouts touristiques et aussi de faire participer les habitants de la Commune au jeu.

Il suffit à la Commune de présenter sa candidature avec le formulaire ci-joint et de mettre à disposition une salle d'accueil. Le délai d'attente peut être long (1 à 2 ans)

Vu, le D.G.S.

Le Maire,
Francis RUELLE.